

**DECISION N° 20240205_P_026
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG

**Objet : Signature de 2 avenants techniques avec la société KOESIO pour la
prolongation des contrats de maintenance des copieurs de la Communauté de
Commune Loire Semène**

N° 20240205_P_026

Le Président,

Décide

De signer un avenant technique avec :

OBJET

**KOESIO
Plateau de Lautagne
53 Avenue des Langories
26 000 VALENCE
N° SIRET 38122838600102**

Pour la prolongation des contrats de maintenance des copieurs ci-dessous jusqu'au 30 juin 2024 :

CONTRAT n° 02050218 :

**-C554E COPIEUR MINOLTA C 554E Matricule : A5AY021005009
-Business hub 224e Matricule A61H021002012 (comptabilité)
-Business hub 224e Matricule A61H021002020 (petite enfance
jeunesse)
- BH 4052 Matricule AA1R021010581 (centre socio culturel)**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

CONTRAT n° 02029173 :

**-COPIEUR BH 223 COPIEUR MINOLTA SANS ARCHANGE (site
médiathèque) Matricule : A1UG021034265**

Ces deux avenants sont soumis aux conditions générales des contrats initiaux signés, les tarifs restent inchangés.

AR Prefecture

043-244301131-20240205-20240205_P_026-AU
Reçu le 13/02/2024

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, le 05 FEVRIER 2024



**Le Président,
Frédéric GIRODET**